

CONVERGENCE DES ACTIONS BRUIT, CLIMAT, AIR, ENERGIE POUR UNE PLANIFICATION PERFORMANTE

Des pistes pour comprendre et pour agir sur les territoires

Rédigé par **ADEME** le 02/04/2019

En septembre 2016, l'Ademe a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) «PCAET et Bruit» auprès des EPCI, afin de favoriser l'expérimentation de l'articulation convergente des actions Climat, Air, Energie, Bruit notamment via les deux plans PCAET et PPBE, appliquée à la planification territoriale et à l'aménagement. Six territoires candidats ont été sélectionnés: Aix-Marseille-Provence, Bordeaux Métropole, Dunkerque Grand Littoral, Grenoble-Alpes Métropole, Paris-Saclay et Saint-Etienne Métropole. Durant 18 mois, les projets variés portés par ces territoires ont été analysés afin de proposer des pistes d'action et des conseils méthodologiques qui permettent de faire converger les réponses aux enjeux climat, Air, Energie et Bruit.

Ce guide pose les bases de cette réflexion en s'appuyant notamment sur cette expérimentation. On y trouve des repères réglementaires, des ressources, des éléments de compréhension des enjeux, ainsi que des fiches focus, témoignages et cas concrets. Il se veut un outil d'aide à la compréhension des enjeux inhérents à la planification intégrée climat, air, énergie et bruit, et s'adresse principalement aux collectivités et aux acteurs de l'ingénierie territoriale.

[Vous pouvez télécharger le guide en cliquant sur ce lien.](#)

